

Données personnelles : mais à quoi sert la CNIL ? – Cash Investigation ce mardi 6 octobre 2015 | Le Net Expert Informatique



Données personnelles :
mais à quoi sert la CNIL ?
– mardi 6 octobre 2015

Certaines associations caritatives vendent en toute illégalité leurs fichiers de donateurs à La Poste. Face à Elise Lucet, la présidente de la CNIL ne semble pas au courant et se déclare « surprise ». Un extrait de « Cash Investigation » diffusé sur France 2 le mardi 6 octobre à 20h55. Lire la suite...

Ci-dessous, le rapport d'activité 2014 de la CNIL dont il est fait mention dans le reportage (Merci à Eric EGÉA) :

http://www.cnil.fr/fileadmin/documents/La_CNIL/publications/CNIL-35e_rapport_annuel_2014.pdf.pdf

Même si remplir un formulaire de déclaration à la CNIL est gratuit et enfantin, il vous engage cependant, par la signature que vous apposez, à respecter scrupuleusement la loi Informatique et Libertés. Cette démarche doit d'abord commencer par un Audit de l'ensemble de vos systèmes de traitements de données. Nous organisons régulièrement des **actions de sensibilisation ou de formation** au risque informatique, à l'hygiène informatique, à la cybercriminalité et à la mise en conformité auprès de la CNIL. Nos actions peuvent aussi être personnalisées et organisées dans votre établissement.

Besoin d'informations complémentaires ?

Contactez-nous

Denis JACOPINI

Tel : 06 19 71 79 12

formateur n°93 84 03041 84

Cet article vous plait ? Partagez !

Un avis ? Laissez-nous un commentaire !

Source

http://www.francetvinfo.fr/internet/cash-investigation-donnees-personnelles-mais-a-quoi-sert-la-cnil_1109973.html